

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 26

Séance du 7 octobre 2025

Nombre de membres présents : 16

L'an deux mil vingt-cinq et le sept octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 22

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Présents

JP. CULOS, A. SECULA, S. MAZAS, F. GARRIGUES, C. DEBONS, F. ESTEVES, A. TAHRI, C. CLERGEAU, JC. MALTHE, C. SCHIFANO, J.F. MULLER, O. RACAUD, JC. LAPASSE, H. DUTKO, R.M MARTINEZ FUENTE

Date de la convocation

01/10/2025

Absents excusés

C. ROMERO, C. PAVAILLER, M.J. SCHIFANO, S. PRADELLES, M. PLANA, E. UMUTESI, ME RAYSSAC ORRIT, D. DOUMERC, A. CIERCOLES, I. CERE

Date d'affichage

01/10/2025

Pouvoirs

*C. PAVAILLER à C. CLERGEAU
D. DOUMERC à S. MAZAS*

Objet de la délibération n° 50-2025

Administration – Approbation du procès-verbal de la séance 9 septembre 2025

Mme SECULA Aurélie a été nommée secrétaire

Délibération n° 01

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2025 et demande aux conseillers s'ils ont des observations à formuler.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2025

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

